

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE RENNES

3, contour de la Motte  
CS 44416  
35044 RENNES Cedex  
Téléphone : 02.23.21.28.28  
Télécopie : 02.99.63.56.84

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 16 h 15  
<https://rennes.tribunal-administratif.fr>

E26000016 / 35

Monsieur le Président de la communauté de  
communes « Lamballe Terre & Mer »  
41 rue Saint Martin  
B.P. 90456  
22204 LAMBALLE CEDEX

Dossier n° : E26000016 / 35  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE

**Objet** : Zonage d'assainissement des eaux usées de Trédaniel

Courrier reçu le  
19 FEV. 2026  
LAMBALLE TERRE ET MER

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désignée Madame Catherine BLANCHARD, ingénieure principale FPT en retraite, demeurant 32 rue Joseph Le Goff Saint-Guirec, PLEVENON (22240) (tel : 06.83.75.16.43) en qualité de commissaire enquêtrice en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter la commissaire enquêtrice avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

**Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,

  
Valérie Le Boëdec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décision du 17 février 2026

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

N° E26000004 /35

CODE : 1

La conseillère déléguée

N° E26000016 /35

CODE : 3

I. Vu, enregistrées les 22 et 26 janvier 2026 sous le n° E26000004 /35, les lettres par lesquelles la commune de Trédaniel demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique unique ayant pour objets :

*1°) Révision générale du plan local d'urbanisme et 2°) modification du périmètre de protection des monuments historiques sur le territoire de la commune,*  
ainsi que la notice de présentation de chacun des projets ;

II. Vu, enregistrée le 5 février 2026 sous le n° E26000016 /35, la lettre par laquelle la communauté de communes « Lamballe Terre et Mer » demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*Zonage d'assainissement des eaux usées de Trédaniel,*  
ainsi que le résumé non technique du projet ;

Vu :

- le code de l'environnement ;
- le code de l'urbanisme,
- le code du patrimoine,
- le code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision du 1<sup>er</sup> septembre 2025 par laquelle le président du tribunal administratif de Rennes a donné délégation pour désigner les commissaires enquêteurs ou les membres de commission d'enquête ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

Vu le formulaire par lequel la commissaire enquêtrice déclare sur l'honneur ne pas avoir d'intérêt personnel à l'opération ;

**DECIDE**

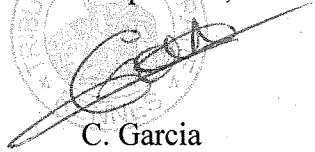
**ARTICLE 1** : Mme Catherine Blanchard est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour les enquêtes publiques mentionnées ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins des enquêtes publiques, la commissaire enquêtrice est autorisée à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au marie de Trédaniel, au président de la communauté de communes «Lamballe Terre et Mer» et à Mme Catherine Blanchard.

Fait à Rennes, le 17 février 2026

Pour le président,  
Pour ampliation,



C. Garcia

La conseillère déléguée,

Marie Thalabard